NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE

15

ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

2020

GUÉRIN, *Jules*, René, médecin orthopédiste, né à Boussu le 11 mars 1801, décédé à Paris le 25 janvier 1886.

Après avoir étudié de 1821 à 1826 à l'Université d'État de Louvain, Jules Guérin obtient son doctorat de médecine en 1826 à Paris, à l'occasion de la soutenance d'une thèse sur *L'Observation en médecine*. Il exerce ensuite son art, dans son cabinet rue Neuve-Racine et très rapidement dans l'institution hospitalière à Paris. Jules Guérin se distingue pour plusieurs raisons. D'une part, il transforme en 1830 l'ancienne *Gazette de santé*, qui devient la *Gazette médicale de Paris*. D'autre part, c'est à Jules Guérin que l'on doit la première expression de la loi : « la fonction fait l'organe ». Enfin, c'est à lui que l'on doit l'expression – peut-être la plus claire – de la position éclectique en médecine avant le milieu du XIX^{e} siècle. Influencé par Auguste Comte et Victor Cousin, Guérin imagine les progrès et le perfectionnement des méthodes de la physiologie dans une certaine unité scientifique de la médecine. L'alliance des sciences doit alors contribuer à développer les connaissances de l'organisme humain.

Par-delà son attachement à l'expression d'un premier positivisme, les principaux travaux de Jules Guérin, avant 1850, sont ceux d'un chirurgien-orthopédiste. Il contribue largement aux développements de cette spécialité, même s'il est souvent victime de sa précipitation dans la production de ses conclusions, et conséquemment critiqué par ses pairs. Jules Guérin est particulièrement connu et reconnu pour ses travaux en chirurgie orthopédique des affections de la colonne vertébrale. S'il n'est pas étranger aux autres dispositifs thérapeutiques orthopédiques, comme les lits à extension ou les exercices physiques, il demeure un fervent défenseur de la ténotomie, cette technique chirurgicale sectionnant tendons et muscles autour des os des colonnes vertébrales déviées. Jules Guérin va occuper successivement ou simultanément différentes charges ; participant de la structuration de l'orthopédie, il va largement contribuer à développer son caractère pérenne et officiel, dans le champ médical, mais aussi plus largement dans la société.

Dès 1830, Guérin est directeur et rédacteur en chef de la *Gazette médicale de Paris*. Lui-même rédige parfois plusieurs articles dans chaque numéro, et diffuse largement les idées des orthopédistes et médecins orthopédistes collaborant avec lui, tout particulièrement celles de son collaborateur Charles-Gabriel Pravaz. Quelques années plus tard, en 1835, Jules Guérin loue le château de la Muette et le transforme en établissement orthopédique et gymnastique. Il participe ainsi de l'essor de ce type d'établissement, qui marque le « Paris médical » de la première moitié du XIX^{e} siècle. Jules Guérin assume la direction de son établissement avec Pravaz. Toujours avec ce même docteur Pravaz, il fonde bientôt une annexe dans la ville de Lyon, participant alors à la promotion de l'orthopédie en province. Au sein des établissements orthopédiques – et particulièrement celui du docteur Guérin –, il est nécessaire de souligner l'importance des pratiques d'exercice corporel. Le corps est central, sa conformation normale préoccupe au plus haut point les directeurs des établissements, et la diversité des thérapeutiques mises en place est toujours soulignée par les médecins ayant visité l'établissement, tout comme par les différents prospectus compulsés.

La proximité entre les diverses thérapeutiques s'exprime également dans l'articulation avec l'hydrothérapie, et notamment les bains de mer. Jules Guérin est notamment associé à un projet de fondation d'un établissement d'orthopédie à Dieppe. Cet établissement aurait dû permettre de soigner les difformités du tronc et des membres par un usage conjoint des bains de mer et des thérapeutiques plus strictement orthopédiques. Ce projet, mené en collaboration avec les docteurs Marc-Antoine Gaudet et Charles-Louis Mourgué, est évoqué de manière lapidaire par certaines sources, mais ne semble pas avoir connu une réalisation concrète, en dehors d'évocations relatives à une collaboration permettant aux établissements de bains de Dieppe de bénéficier de la légitimité des médecins parisiens Guérin, Gaudet et Mourgué.

En 1839, Jules Guérin prend en charge un nouveau service de douze lits orthopédiques au sein de l'Hôpital des Enfants malades ; il y développe ses méthodes de chirurgie orthopédique – la ténotomie. Suite à son entrée à l'hôpital, Jules Guérin accède également à l'Académie royale de médecine (en 1842, au sein de la section de pathologie médicale), où il va poursuivre d'intenses débats, et accède au rang de chevalier de la Légion d'honneur :

deux distinctions, scientifique et honorifique, qui mettent encore davantage en exergue son parcours et ses découvertes médicales.

Les diverses positions occupées par Jules Guérin le mettent en situation de praticien et de théoricien, et ceci dans plusieurs registres de l'orthopédie. Chirurgien hospitalier, il opère par section des tendons et des muscles ; directeur de son établissement orthopédique, il soigne et rééduque des corps humains (depuis le diagnostic jusqu'aux recommandations hygiéniques), à l'aide de la chirurgie, mais aussi de lits à extension ou d'exercices corporels ; enseignant dans le cadre de son service hospitalier, Jules Guérin tient hebdomadairement des « conférences cliniques sur les difformités du système osseux (...) à l'Hôpital des enfants, les mercredis et samedis à 10 heures » ; enfin, académicien, il doit défendre ses positions théoriques face aux autres acteurs de la spécialisation de l'orthopédie, et plus largement du champ médical.

Malgré ces multiples activités, Guérin ne peut pourtant pas être considéré comme un véritable mandarin de la médecine de son temps, ceci surtout en raison du caractère encore émergent du processus de spécialisation de la médecine, où quelques domaines de la pratique médicale se distinguent plus ou moins, de l'obstétrique à l'ophtalmologie, et donc l'orthopédie. Et, *stricto sensu*, l'orthopédie n'est pas une spécialité avant la création d'une chaire de clinique chirurgicale des maladies des enfants en 1901.

Jules Guérin ne verra pas cet accomplissement de son vivant puisqu'il décède à Paris en 1886.

G. Quin, *Brève biographie de Jules Guérin*, dans *Gesnerus*, vol. 66, n° 2, 2009, p. 237-255. – G. Quin, *Le mouvement peut-il guérir ? Les usages médicaux de la gymnastique au 19e siècle*, Lausanne, 2019.

Grégory Quin

GUY, *Jean*, pseudonyme de Guily, *Jean*, René, Léon ; enseignant, journaliste, patron de presse, né à Gosselies le 15 octobre 1939, décédé à Charleroi le 19 octobre 2006.

Enfant unique, Jean Guily est le fils d'une culottière prénommée Marcelle et d'un instituteur, René, passionné par la vie de sa commune et correspondant attitré du *Journal de Charleroi*. La maman se suicidera alors que Jean est encore jeune et marié avec Lydia Roels, sa première épouse. Dès son adolescence, Jean Guily accompagne son père lors des reportages locaux que celui-ci consacre notamment au football, au cyclisme, à la boxe et aux luttes de balle pelote.

Sur les traces paternelles, le jeune homme décide de devenir enseignant et suit les cours de régent littéraire à l'École normale de Nivelles. Alors qu'il est en dernière année d'études, suite à un concours de circonstances, il se voit confier un remplacement à l'Athénée de Wavre. Plus tard, il enseignera à l'Athénée Jules Destrée de Marcinelle dont il deviendra préfet faisant fonction. Il quittera définitivement l'enseignement en 1985 pour devenir directeur-rédacteur en chef du *Journal-Indépendance-Le Peuple*.

Alors qu'il est encore étudiant, le jeune Jean collabore au *Journal de Charleroi* où il signe son premier article sous le pseudonyme de Jean Guy le 22 septembre 1958. Il s'agit d'un compte rendu du *Jeu de Nivelles* de Claude Spaak interprété sur le parvis de la collégiale de Nivelles par quelques artistes belges de renom. Le collaborateur frais émoulu du *Journal* se signale d'entrée de jeu par une plume alerte, élégante, mais sans concession. Il continuera par la suite à remplir régulièrement les colonnes du quotidien socialiste carolorégien avec une prédilection pour le cyclisme et la boxe.

Plus tard, il confiera que le titre dont il a toujours été le plus fier est celui de *boxeur honoris causa* qui lui fut attribué au début des années septante à Charleroi par « Les amis de la boxe ». La cérémonie se déroula au café Le Roy et il fut investi par l'arbitre international de la Royale Fédération belge de Boxe, Robert Desgain. Dans son autobiographie *Ma lutte finale* parue en 1997, il fait état de sa passion pour la boxe et des nombreuses soirées passées autour d'un ring. Traçant une comparaison avec la politique, il écrit : « En boxe, on commence par apprendre les règles, pas de coup bas ou de coup de tête volontaires, par exemple. Sans cela, c'est la disqualification. Il n'est nulle école de formation politique qui s'emploie à cette éducation élémentaire,